Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Aubignan et Sarrians bénéficient des fonds de concours patrimoine



Les deux projets présentés par les communes d'Aubignan et Sarrians lors du dernier conseil communautaire de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) répondent aux règles d'intervention permettant de bénéficier des fonds de concours patrimoine.

Le fonds de concours, ouvert à toutes les communes membres de la Cove, soutient les projets portant sur les patrimoines culturels appartenant aux communes, qu'ils soient bâtis, mobiliers ou immatériels, et protégés ou non protégés au titre des monuments historiques. Après analyse technique et financière par les services de la Cove en lien avec le groupe de travail culture et patrimoine, et validation par le conseil des maires, les projets ont été reconnus éligibles lors du dernier du Conseil communautaire de la commune.

Pour Aubignan, a été votée la restauration de la fontaine et du lavoir de l'avenue Joseph Vernet, dont le montant de travaux hors taxe, qui s'élève à 15.000€, entre dans la tranche qui va jusqu'à 20.000€ et est donc éligible à une aide de 50 %, soit la somme de 7.500€ de fonds de concours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Pour Sarrians, le fonds sera affecté à la conservation et la sauvegarde des décors peints de l'immeuble historique 'la Veillade', dont le montant de travaux hors taxe, qui s'élève à 24.180€, entre dans la tranche qui va de 20.000€ à 50.000€ et est donc éligible à une aide de 40 %, soit la somme de 9.672€ de fonds de concours.

L'attribution et le versement du fonds de concours de la Cove sont conditionnés à la mise en œuvre d'une communication concertée entre la Cove et la commune.

L.M.

Mise en service du skate-park d'Aubignan



Ecrit par le 10 novembre 2026

Très attendu par les amateurs de planche à roulette (une pétition avait même été lancée en 2019 pour sa réalisation), le skate-park d'Aubignan est opérationnel depuis le début des vacances scolaires. Situé dans le prolongement du city-park, jouxtant le stade de la Condamine, le nouvel équipement sportif a été réalisé par la société iséroise Transalp.
L'ensemble représente un investissement de 75 820,90€ dont 12 500€ de participation de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin).

Boulangerie : la meilleure baguette de Vaucluse est à Aubignan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Nicolas Soubeyrand de la boulangerie 'La Mie Soubeyrand' à Aubignan vient de remporter la 10e édition du concours départemental de la meilleure baguette de tradition française organisé par les Ambassadeurs et le Groupement des artisans boulangers pâtissiers du Vaucluse.

Une trentaine de participants se sont affrontés lors de cette épreuve où le jury présidé par Rodolph Couston, professeur depuis plus de 15 ans en boulangerie actuellement en poste au CFA (Centre de formation des apprentis) d'Avignon et 2 fois finalistes MOF (Meilleur ouvrier de France) boulangerie, a établi son classement à partir de 5 critères : aspect, croûte, mie, goût et mâche avec un poids et une longueur à respecter.

Vedène et Coustellet aussi récompensée

Philippe Boulard du Le Fournil de Maclo à Vedène et Julien Samson de la boulangerie pâtisserie Lyse à Coustellet sur la commune de Cabrières-d'Avignon se classent respectivement 2e et 3e du concours vauclusien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Quant au vainqueur, il représentera le Vaucluse lors du concours régional qui se déroulera les 17 et 18 mars prochain à Avignon. S'il le remporte, Nicolas Soubeyrand représentera ensuite notre région au concours national.

Le palmarès des apprentis
Cette 10e édition a été aussi l'occasion de distinguer les apprentis en entreprises : 1er Guillaume Charpentier (boulangerie pâtisserie Lyse), 2e David Collignon (boulangerie Caractères de pain à Piolenc) et 3e Antoine Mirecourt (Au Pierrot d'Antan à Rustrel) ainsi que la catégorie 'Apprenti – fabrication en CFA' : 1er Tristan Lombard, 2e Gaulthier Van Elslande et 3e Antoine Bianchi.

Un concours qui a du cœur
L'événement, qui a notamment bénéficié du soutien de nombreux partenaires locaux de la profession (Minoterie Giral à Orange, Rouby à Avignon, Tout Technique à la Seyne-sur-Mer, Provence Distribution Thoroise, Menlog, et Mapa assurances), a également été un moment de solidarité envers les plus démunis. En effet, à la fin du concours, les 150 baguettes confectionnées ont été données au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de la Croix-Rouge française de Vaucluse. Elles ont servi à faire des sandwichs distribués ensuite par les bénévoles de la Croix rouge au cours de maraudes sur tout le territoire du Vaucluse (Orange, Carpentras, Sorgues, Cavaillon, Isle-sur-la-Sorgue, Avignon…).

État de catastrophe naturelle reconnu pour Aubignan : un délai très court pour faire sa déclaration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



L’arrêté interministériel du 19 janvier 2021, publié au Journal officiel du 3 février 2021, a reconnu la commune d’Aubignan comme étant en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2019.

Les personnes sinistrées disposent d’un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l’arrêté au Journal officiel, soit le 13 février 2021, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d’assurance.

L’arrêté est consultable en ligne sur www.legifrance.gouv.fr

De nouveaux horaires pour les déchèteries de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

la Cove



A compter du lundi 1e février, les déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras, Malaucène et Venasque ouvriront à 8h30.

Les déchèteries d'**Aubignan**, **Caromb** et **Carpentras** seront ouvertes du lundi au samedi.
Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h.

La déchèterie de **Malaucène** sera ouverte du lundi au samedi matin et les mercredis et samedis après-midi.
Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h.

La déchèterie de **Venasque** sera ouverte les mardis, vendredis et samedis matin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30.
Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre de 8h à 12h30.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'



Le Gouvernement a lancé, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

> **"38% de la population française vit dans les petites communes"**

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

> **'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'**

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés…) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

> **'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'**

Les partenaires

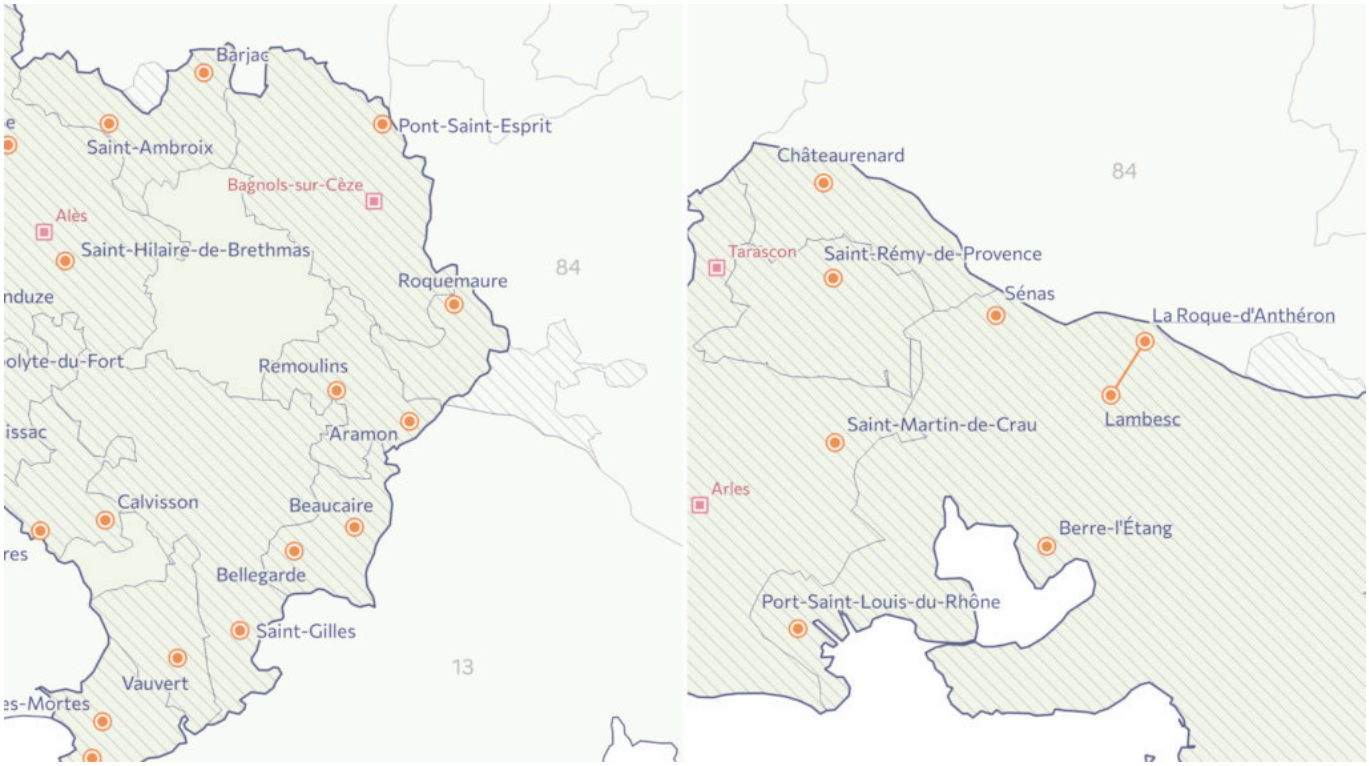
Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)…

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

AMV : les deux maires font la paire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient d'élire son nouveau président, ou plutôt ses nouveaux présidents. Le scrutin s'est déroulé à la salle de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne où les édiles du département ont donc désigné leurs représentants ainsi que le conseil d'administration de cette structure fédérée au sein de l'Association des maires de France (AMF).

A cette occasion, le duo Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue a été élu par 119 voix sur les 122 électeurs présents (3 votes blancs). Une élection sans grand suspense puisqu'il n'y avait que cette double candidature en lice. Si la mise en place d'une 'doublette' à la présidence de l'AMV n'est pas inédite, ce scrutin officialise cependant pour la première fois le principe d'une co-présidence partagée. En effet, lors de la précédente élection en 2014 afin de désigner le successeur de Jean-Pierre Lambertin, maire sortant de Lapalud, le socialiste Jean-François Lovisolo, l'avait emporté d'une très courte tête devant son opposant de droite, Pierre Gonzalvez. Considérant que l'AMV est avant tout un outil apolitique au service des élus du territoire, le maire de La Tour-d'Aigues a alors immédiatement proposé à son concurrent malheureux le principe d'une co-présidence aussitôt acceptée par son rival.

«Continuer à œuvrer pour l'intérêt général.»

« Nous nous sommes rendus compte qu'aller au-delà des clivages politiques a permis de faire avancer les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

dossiers et les projets de l'AMV et de ses élus, reconnaît Jean-François Lovisolo. Cette dynamique, nous voulons l'amplifier car nous voulons continuer à œuvrer pour l'intérêt général. » Durant ces 6 dernières années, cette nouvelle direction bicéphale, un maire de chaque bord politique avec l'un, représentant les petites communes, et l'autre, les villes plus importantes, semble en tout cas avoir convaincu leurs homologues vauclusiens. Il restait toutefois à formaliser, pour la première fois, cette bi-présidence par un vote qui, pour l'occasion, s'est transformé en plébiscite. Dans la foulée, l'assemblée des maires de Vaucluse a ensuite aussi désigné à l'unanimité les 34 membres de son conseil d'administration*. « Nous n'avons voulu écarter personne car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous avons donc pris tout le monde, puisque les statuts le permettent, afin de conserver cette vision œcuménique, précise Pierre Gonzalvez. Comme cela, tous ces élus pourront participer à nos travaux. » Le nouveau conseil d'administration se réunira à la rentrée pour élire le bureau de l'AMV et procéder ensuite à la répartition des membres dans les différentes commissions thématiques.

«Un mandat bénévole pour faire face à la solitude des maires.»

« Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus…, expliquent les deux présidents dont le mandat est bénévole. C'est pour cela, plus que jamais sans doute, que l'association des maires démontre son utilité en partageant les préoccupations quotidiennes, et en tentant de faire évoluer les pratiques, parfois trop rigoureuses de l'administration de l'Etat, et de proposer l'évolution de la législation via nos parlementaires. Quand on est élu, on est parfois seul. C'est à ce moment-là qu'il est utile de pouvoir s'appuyer sur les équipes de l'AMV.

«Le retour de Bollène.»

Cette AG a été aussi marquée par le retour de Bollène au sein de l'AMV. En effet, si le département compte 151 communes, l'Association des maires de Vaucluse ne dénombrait jusqu'alors que 148 membres – les villes d'Orange et de Bollène, tenues par les époux Bompard de la Ligue du Sud, et celle du Pontet, dirigée par le RN (Rassemblement national) Joris Hébrard ne souhaitant pas être membre. Cependant, la défaite de Marie-Claude Bompard dans le Haut-Vaucluse a changé la donne. « Nous avons voulu rompre cet isolement, explique Anthony Zilio, nouveau maire de Bollène et aussi président de la communauté de *communes* Rhône Lez Provence depuis 2014. Il nous a semblé qu'il y avait de bonne chose à prendre auprès de tous les élus et que nous avions tout intérêt à échanger un maximum avec nos homologues. » En contrepoint, le basculement de Morières-lès-Avignon vers le RN pourrait entraîner le départ de la commune de l'AMV même si, à ce jour, la municipalité n'a pas pris position sur le sujet.

Dirigée par Muriel Bassemon, l'AMV vient de déménager ses locaux du centre-ville d'Avignon à l'immeuble le Saphir à Sorgues. La structure propose aide et assistance à ses membres. Elle fournit également des conseils juridiques aux maires afin de faciliter leurs démarches. Elle met aussi en place

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

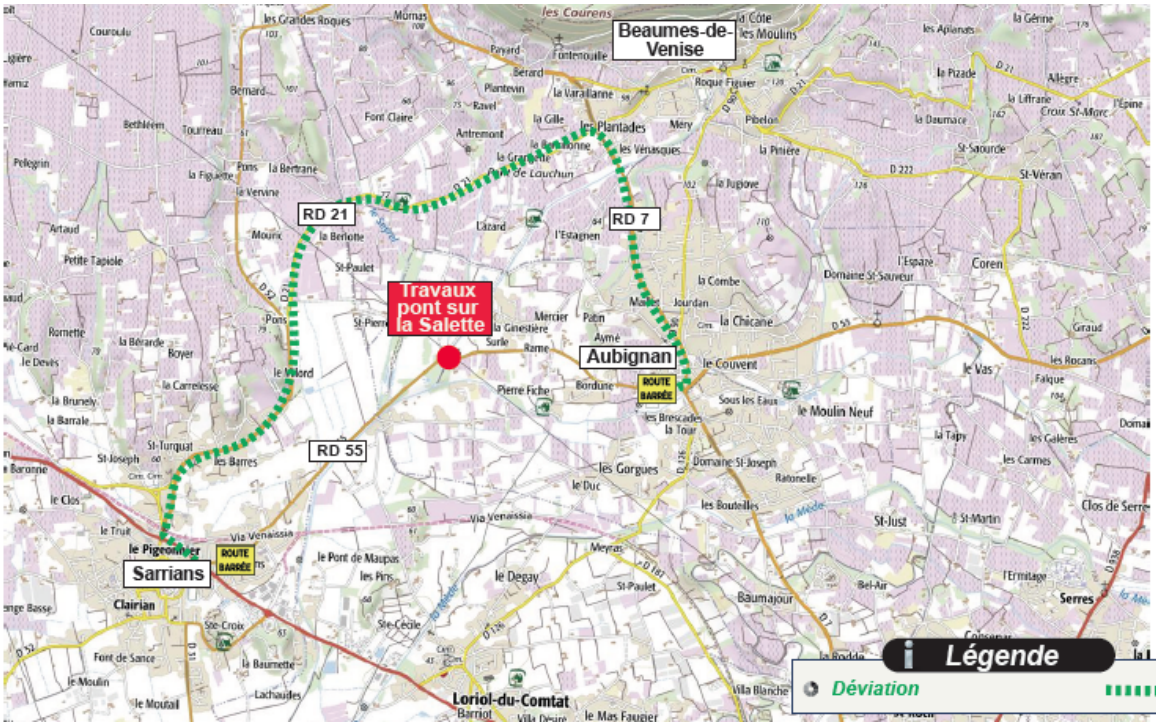
des réunions régulières sur des thèmes quotidiens aux maires (code des marchés publics, intercommunalité, TP…). Depuis 2016, elle a, entre-autre, signé une charte avec les acteurs du logement social en Vaucluse, organisé des visites de communes afin d'y aborder les problématiques spécifiques, instauré un outil de dialogue avec les représentants du monde agricole sur les questions des permis d'élevage abusif, signé une convention sur le renforcement de l'école rurale, soutenu la création d'une association des communes forestières de Vaucluse et même initié un concours de pétanque des élus.

**Les membres du conseil d'administration de l'AMV : Michel Terrisse (maire d'Althen-des-Paluds), Siegfried Bielle (Aubignan), Michel Partage (La Bastidonne), Max Raspail (Blauvac), Anthony Zilio (Bollène), Pascal Ragot (Bonnieux), Geneviève Jean (Cabrières d'Aigues), Delphine Cresp (Cabrières d'Avignon), Christophe Reynier-Duval (Caderousse), Roger Rossin (Cairanne), Nicolas Paget (Courthézon), Guy Moureau (Entraigues-sur-la-Sorgue), Patricia Philip (Fontaine-de-Vaucluse), Louis Biscarrat (Jonquières), André Rousset (Lauris), Pierre Gonzalvez (L'Isle-sur-la-Sorgue), Gérard Borgo (Loriol-du-Comtat), Frédéric Tenon (Mondragon), Christian Gros (Monteux), Louis Driey (Piolenc), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Laurence Chabaud-Geva (Saumane-de-Vaucluse), Gilles Vève (Saint-Didier), Thierry Thibaud (Savoillans), Julien Merle (Sérignan-du-Comtat), Jean-François Lovisolo (La Tour-d'Aigues), Christine Lanthelme (Uchaux), Jean-François Périlhou (Vaison-la-Romaine), Patrick Adrien (Valréas), Joël Bouffies (Villedieu), Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Corinne Testud-Robert (Visan) et Gilles Ripert* (président de la *communauté de communes du pays d'Apt Luberon – CCPAL).*

Des travaux de réparation du pont sur la Salette à Aubignan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art, le Conseil départemental de Vaucluse réalise, depuis le lundi 25 mai, des travaux de réparation du pont sur la Salette située sur la RD 55 (route de Sarrians) à Aubignan. D'une durée d'environ trois semaines, les travaux vont porter sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la couche de roulement, des bordures de trottoir et des garde-corps. Compte tenu de la faible largeur de la voie, la RD 55 comprise entre Sarrians et Aubignan sera interdite à la circulation, seuls les accès pour les riverains seront maintenus. Un chantier dont le coût s'élève à 80 000 €, entièrement financé par le Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !